



# Rapport Annuel

R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

30 Décembre 2022

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. Informations générales</b>   | <b>3</b>  |
| 1.1 Acteurs  | 3         |
| <b>2. Caractéristiques principales de l'OPC</b>  | <b>4</b>  |
| 2.1 Objectif de gestion  | 4         |
| 2.2 Stratégie d'investissement   | 5         |
| 2.3 Profil de risque et de rendement   | 11        |
| 2.4 Catégories de parts  | 12        |
| <b>3. Compte-rendu d'activité</b>  | <b>13</b> |
| 3.1 Performances du 01/01/2022 au 30/12/2022   | 13        |
| 3.2 Commentaire de gestion   | 13        |
| <b>4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue</b>  | <b>16</b> |
| 4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice   | 16        |
| 4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice   | 16        |
| 4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.                         | 17        |
| 4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés   | 17        |
| 4.4.1 Instruments financiers dérivés   | 19        |
| 4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC | 19        |
| 4.5 Risque global  | 19        |
| 4.6 Informations sur les risques financiers  | 19        |
| <b>5. Informations réglementaires</b>  | <b>20</b> |
| 5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients  | 20        |
| 5.2 Exercice des droits de vote  | 20        |
| 5.2.1 Politique de vote  | 20        |
| 5.2.2 Exercice des droits de vote  | 20        |
| 5.3 Politique de rémunération  | 21        |
| 5.4 Frais d'intermédiation   | 22        |
| 5.5 Données SFDR (Article 6)   | 23        |
| <b>6. Annexes</b>  | <b>24</b> |

---

# 1. Informations générales

---

R-Co Objectif Dynamique est un FCP de droit français.

## 1.1 Acteurs

### Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe,  
Société en Commandite Simple  
29, avenue de Messine  
75008 PARIS

Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

### Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

CACEIS Bank  
1-3, place Valhubert  
75206 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

### Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Fund Administration  
1-3, place Valhubert  
75013 Paris

### Centralisateur

CACEIS Bank

### Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris – La Défense  
Signataire : Olivier GALIENNE

## 2. Caractéristiques principales de l'OPC

---

### 2.1 Objectif de gestion

#### Objectif de gestion

R-Co Objectif Dynamique a pour objectif de gestion, sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans et par la mise en œuvre d'une gestion de type discrétionnaire, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 80% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis (MSDEWIN) + 20% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%], avec un objectif de volatilité annuelle moyenne inférieure à 13%.

L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du fonds.

#### Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est composé de 80% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis (MSDEWIN), + 20% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%].

L'indice MSCI Daily TR Net World en euro (cours de clôture) est un indice action dividendes nets réinvestis, exprimé en euro, calculé par la société Morgan Stanley, et représentatif des principales capitalisations mondiales.

Cet indice est publié par Morgan Stanley Capital International et disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com)

L'indice ESTER/€STR est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu)

Le calcul de la performance de cet indicateur sera réalisé sur la base de ses indices sous-jacents à des dates correspondant à celles retenues pour la valorisation du portefeuille (la valorisation du portefeuille se basant elle-même sur celle des OPC sous-jacents, valorisés au dernier cours connu ; à savoir généralement en J-1, à l'exception de l'ESTER valorisé en J).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, aucun administrateur des indices composant l'indicateur de référence composite n'est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. L'administrateur de l'ESTER bénéficie, quant à lui, de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPC a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure à cinq (5) ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 80% MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis + 20% [ESTER capitalisé + 0,085%], avec un objectif de volatilité annuelle moyenne inférieure à 13%. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le FCP n'est pas un OPC indiciel.

## 2.2 Stratégie d'investissement

### 1. Description des stratégies utilisées

Le FCP R-co Objectif Dynamique est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif (tel que décrit ci-dessous) par la société de gestion : (i) entre 0% et 50% de l'actif net du FCP en OPC de droit français et/ou européens ayant recours à des stratégies de rendement absolu, et (ii) entre 50% et 100% de l'actif net du FCP en OPC, y compris les ETF, de droit français et/ou européen mettant en œuvre des stratégies de gestion directionnelle, spécialisés dans des produits d'actions, obligataires et/ou monétaires (y compris (a) 50% maximum de l'actif net en OPC spécialisés en obligations de toute notation et toutes zones géographiques, (b) 50% maximum de l'actif net en OPC spécialisés en obligations convertibles et (c) 50% minimum de l'actif net en OPC spécialisés dans des produits d'actions (de micro, petites, moyennes et grandes capitalisations, de pays développés et émergents)). Le pourcentage minimum de détention d'OPC est de 90%.

#### A) Stratégies de rendement absolu

Le FCP R-co Objectif Dynamique investit dans des OPC de droit français et/ou européen, ayant recours aux stratégies de rendement absolu, de type « Long/Short », « Arbitrage/Relative Value », « Global Macro », « Situations spéciales/Event Drivent » et « Systématique ».

Ainsi, le pourcentage de détention d'OPC ayant recours à des stratégies de rendement absolu évoluera entre 0 et 50% de l'actif net du fonds.

La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Le FCP R-co Objectif Dynamique investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 50% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.
- Les stratégies « arbitrage/relative value », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « Global Macro », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies

mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.

- Les stratégies « Systématiques », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne, ...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.

- Les stratégies « Situations Spéciales »/ « Event-driven », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 20% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

Existence d'un risque de change éventuel pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif net du FCP).

## **B) Stratégies de gestion directionnelle**

Par ailleurs, le FCP est également investi, en fonction des opportunités de marchés, entre 50 et 100% de l'actif net en OPC de droit français et/ou européens, dont des Exchange Traded Funds (ETF), dont :

- minimum 50% de l'actif net dans des produits d'actions et
- entre 0 et 50% en produits obligataires et/ou monétaires, dans les proportions décrites ci-dessous à la rubrique « Allocation stratégique ».

Le FCP investit de façon majoritaire dans des OPC (dont des ETF) de produits d'actions. Il pourra également investir dans des OPC spécialisés dans des produits obligataires et/ou monétaires.

## **C) De manière générale**

La société de gestion pourra de manière exceptionnelle, réduire très fortement son exposition aux différentes stratégies de gestion mentionnées en cas d'anticipation défavorable sur ces marchés au profit de stratégies de gestion monétaires (instruments du marché monétaire, titres de créances négociables, OPC monétaires) jusqu'à 50% maximum de l'actif net.

**Allocation stratégique** : En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit majoritairement en parts et/ou actions d'OPC, en fonction des opportunités de marché, sans prépondérance géographique et selon l'allocation globale suivante :

- entre 0% et 50% de l'actif net en OPC de gestion de type « rendement absolu ».
- entre 50 et 100% en OPC de type « gestion directionnelle », dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés dans des produits d'actions, obligataires et/ou monétaires, dont :
  - o parts et/ou actions d'OPC, dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés dans des produits d'actions (de micro, petites, moyennes et grandes capitalisations, de pays développés et émergents) à hauteur de 50% minimum de l'actif net.
  - o parts et/ou actions d'OPC, dont des Exchange Traded Funds (ETF), spécialisés en obligations de toute notation et toutes zones géographiques (jusqu'à 50% maximum de l'actif net) ;
  - o parts et/ou actions d'OPC spécialisés en obligations convertibles (jusqu'à 50% maximum de l'actif net) ;



- Entre 0 et 10% de l'actif net en titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations.

Le portefeuille du FCP est diversifié et géré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
  - o La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.
  - o Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Dans le cadre de la poche de stratégies de gestion directionnelle, le FCP peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, d'indices (actions, taux), change à terme, futures et option d'indices (actions, taux), de devises et marchés de taux) afin de poursuivre son objectif de gestion.

Pour ce faire, il peut couvrir ou/et augmenter l'exposition de sa poche directionnelle à des secteurs d'activités, des indices (taux, actions), des marchés de taux, des marchés action ou des devises. Ainsi, l'exposition consolidée de la poche directionnelle à ces différents marchés, y compris via l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net du FCP.

L'exposition du FCP de manière globale (toutes stratégies confondues) sera de 160%.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'allocation entre les classes d'actifs se fera de façon discrétionnaire tout en conservant notamment l'objectif de ne pas dépasser une volatilité annuelle moyenne de 13% sur l'horizon de placement recommandé. En conséquence, le fonds aura vocation à être majoritairement, voire totalement, investi sur des fonds de gestion directionnelle.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le Fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissementresponsable/documents-utiles/>.

## **2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du FCP sont :

- **Actions** : néant
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : 0-10% Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les billets de trésorerie, certificat de dépôt, et Euro Commercial Paper) de toutes qualités de signature, de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, d'obligations indexées. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.
- **La détention d'actions ou parts d'autres OPC** : 90%-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention, le FCP pourra détenir :

o jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM dont les OPCVM cotés/ETF de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.

o jusqu'à 30% de son actif net : en parts ou actions de FIA, de droit français ou de droit étranger ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés à l'article R214-13 du Code monétaire et financier soient respectés.

Ces OPCVM et FIA pourront être gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

## **3. Instruments dérivés :**

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers.

Dans le cadre de la poche de stratégies de gestion directionnelle, le FCP peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, d'indices (actions, taux), change à terme, futures et option d'indices (actions, taux), de devises et marchés de taux) afin de poursuivre son objectif de gestion.

Pour ce faire, il peut couvrir ou/et augmenter l'exposition de sa poche directionnelle à des secteurs d'activités, des indices (actions, taux), des marchés de taux, des marchés action ou des devises. Ainsi, l'exposition consolidée de la poche directionnelle à ces différents marchés, y compris via l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net du FCP.

L'exposition du FCP de manière globale (toutes stratégies confondues) sera de 160%.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré du Groupe Rothschild & Co :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion



pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

**4. Titres intégrant des dérivés** : Néant.

**5. Dépôts** : Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des dépôts en Euro d'une durée de vie égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.

**6. Emprunts d'espèces** : Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

**7. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titre** : Néant

#### **Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM :**

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPCVM recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPCVM à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci. Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

## **Profil de risque :**

L'investisseur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants, par l'investissement dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

1. Risque de perte en capital : risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué, le FCP ne bénéficiant d'aucune garantie ni protection. Ce risque se matérialise par une baisse de la Valeur Liquidative. Dans un tel cas, un porteur n'est pas assuré de retrouver le capital initialement investi. L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du fonds.

2. Risque lié aux stratégies de gestion : les stratégies de gestion à rendement absolu sont des techniques consistant à profiter d'écart de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces prises de position (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses par exemple), la valeur liquidative du FCP pourra baisser.

3. Risque lié à la gestion discrétionnaire : risque que l'objectif de gestion du FCP, donné à titre indicatif, ne soit pas atteint. Les choix d'investissement sont en effet à la discrétion du gérant. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi sur les marchés, les stratégies ou dans les OPC ou fonds d'investissement les plus performants.

4. Risque de change : risque lié aux fluctuations des taux de change : le porteur pourra être exposé à un risque de change, en raison du fait que certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP et via l'utilisation de produits dérivés. Ainsi, le FCP peut être globalement exposé au risque de change dans la limite de 100% de son actif, la société de gestion se réservant la possibilité de procéder à des couvertures de change. De ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

5. Risque de taux d'intérêt : risque lié à la sensibilité du FCP aux mouvements de la courbe des taux, via l'investissement en OPC de produits de taux et l'utilisation de produits dérivés. Certains OPC ou fonds d'investissement sous-jacents peuvent être exposés au risque de taux d'intérêt via des investissements dans des produits de taux. Ainsi, en période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur des produits de taux est susceptible d'être impactée négativement, ce qui pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

6. Risque de crédit : il représente (i) le risque de dégradation de la signature d'un émetteur qui aura un impact négatif sur le cours d'un titre et donc pourra faire baisser la valeur liquidative des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents, ainsi que (ii) le risque de défaut d'un émetteur ou d'une contrepartie d'une opération de gré à gré. Ainsi en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

**L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que :**

- **les titres de dette notés en catégorie spéculative dite « High Yield » présentent un risque de crédit plus important, ce qui peut entraîner la baisse plus forte de la Valeur Liquidative du FCP.**

- **les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés hors OCDE y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**

7. Risque action : Risque d'une baisse de la valeur liquidative du portefeuille en raison de la détérioration du marché action, via les investissements en OPC de produits d'action et l'utilisation de produits dérivés actions, En effet, le FCP peut connaître un risque lié :

- aux expositions indirectes en actions,
- aux investissements indirects sur les marchés hors OCDE y compris émergents. A ce titre, **l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés hors OCDE y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**
- liés aux expositions indirectes de grandes, moyennes, petites et micro capitalisations. A ce titre, **l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (Micro/Small Cap) sont destinés à accueillir des entreprises qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investissements, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**

8. Risque spécifique lié à l'investissement en Obligations Convertibles via des OPC spécialisés dans les Obligations convertibles : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, du fait de l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêt, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

9. Risque indirect lié aux matières premières : Le FCP peut être exposé de façon indirecte au risque de baisse ou de hausse des matières premières comme l'énergie, l'agriculture, les métaux industriels et les métaux précieux via l'utilisation de dérivés par les OPC sous-jacents en portefeuille.

10. Risque de durabilité : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Pour tous les types de risque indiqués ci-dessus, leur matérialisation se traduirait par une baisse possible de la valeur liquidative.

**Garantie ou protection** : Néant

## 2.3 Profil de risque et de rendement



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire combinant à la fois (i) une stratégie de rendement absolu (ii) une stratégie de gestion directionnelle sur les marchés

actions, produits de taux et change. . Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

**Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :**

- **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

## 2.4 Catégories de parts

Le FCP possède une catégorie de part.

| Code Isin    | Affectation des sommes distribuables | Devise de libellé | Souscripteurs concernés   | Montant minimum de souscription initiale          |
|--------------|--------------------------------------|-------------------|---|---|
| FR0013183308 | Capitalisation                       | EUR               | Tous souscripteurs, destiné plus particulièrement à la clientèle du Groupe THESEIS Capita | 1 part (valeur liquidative d'origine : 100 Euros) |

## 3. Compte-rendu d'activité

---

### 3.1 Performances du 01/01/2022 au 30/12/2022

|                         | Performance absolue | Performance relative à l'indice de référence |
|-------------------------|---------------------|--|
| R-Co Objectif Dynamique | -17.55%             | -10.23%                                      |

---

Note : Les performances de R-Co Objectif Dynamique sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

### 3.2 Commentaire de gestion

Après l'irruption en 2020 du Covid-19, responsable de la plus grave pandémie depuis la grippe espagnole en 1918, les marchés financiers ont été confrontés en 2022 à un 2ème choc exogène aux implications mondiales: l'invasion surprise de l'Ukraine par la Russie fin février, qui a déclenché une crise énergétique de même ampleur qu'en 1973 avec la guerre du Kippour et en 1979 avec la révolution iranienne.

L'année avait pourtant bien débuté, les marchés actions culminant à un nouveau record malgré une inflation accélérant à ses plus hauts en plus de 30 ans et la propagation du nouveau variant Omicron laissant planer la menace d'un retour des restrictions sanitaires. Passé ce record, les marchés boursiers ont alors entamé une phase de correction qui a duré tout le 1er semestre, alimentée par les anticipations de durcissement monétaire visant à endiguer une inflation résultant de la concomitance d'un choc de demande (surchauffe liée principalement aux soutiens budgétaires massifs pendant la pandémie aux USA) et d'un choc d'offre (pénuries découlant de la désorganisation des chaînes d'approvisionnement lors des confinements) lors de la réouverture post-covid des économies. L'inflation a accéléré à cause des conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix de l'énergie et des produits agricoles. Rompant avec la politique de taux zéro mise en place au début de la pandémie en 2020, la Banque centrale américaine (Fed) a remonté pour la première fois depuis fin 2015 les taux directeurs le 16 mars de 25 bp et annoncé 6 hausses supplémentaires au cours de l'année, tandis que la banque d'Angleterre relevait pour la 3ème fois ses taux depuis décembre 2021, la BCE n'envisageant toujours pas de modifier son biais accommodant. Jusqu'à la fin du mois de juin les marchés actions ont alterné phases de rebond et de rechute au gré des nouvelles en provenance du front ukrainien, en raison de leurs implications sur les coûts de l'énergie, et des données économiques de nature à influencer l'orientation des politiques monétaires. Fin juin, les taux des Fed Funds américains ont atteint 1,75% (150 bp en 3 hausses), les taux britanniques 1,25% (+115 bp en 5 hausses) tandis que les taux en zone euro restaient à -0,5%. Dans cet environnement inflationniste, les taux longs américains ont progressé de 150 bp, passant de 1,51% fin 2021 à 3,01% fin juin 2022, tandis que les taux à 2 ans, plus sensibles aux anticipations de politique monétaire sont passés de 0,73% à 2,95% sur la même période. Au 30 juin, les marchés financiers présentaient donc une configuration exceptionnelle, où les marchés actions et obligataires plongeaient de concert dans des proportions jamais vue depuis 1990 : -19% pour les actions monde (MSCI World), pire

premier semestre depuis 1971, et -14% pour les obligations monde (Bloomberg Global Aggregate).

L'accélération de l'inflation a conduit les prévisionnistes à revoir à la baisse leurs projections de croissance économique et à même évoquer le scénario d'une récession en cas de pénurie de gaz en zone euro subissant déjà une baisse de 80% des livraisons de gaz russe en rétorsion des sanctions économiques qu'elle a imposées à la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine. Aux USA, le PIB a reculé de 1,6% au 1T22 et de 0,6% au 2T22 en rythme trimestriel, ce qui place techniquement le pays en récession. Or la robustesse du marché du travail (taux de chômage revenu à 3,6% reflétant une situation de plein-emploi) et la vigueur de la consommation des ménages ne témoignent pas d'une économie en récession et autorisent au contraire, selon la Fed, la poursuite d'une politique monétaire restrictive. La Fed a ainsi augmenté le 27 juillet, pour la 2ème fois en 6 semaines, ses taux de 75 bp pour les porter à 2,50% et certains observateurs ont cru déceler dans le discours rassurant de Mr Powell la possibilité d'une pause dans le cycle de hausse des taux. Auparavant, la BCE s'était enfin décidée pour la 1ère fois depuis 2011 à se lancer dans un cycle de resserrement monétaire en remontant de 50 bp ses taux directeurs, contre 25 bp attendu. Lors du symposium de Jackson Hole fin août, Mr Powell va doucher tout espoir d'infléchissement de sa politique monétaire en rappelant son engagement à lutter contre l'inflation, même au prix d'une récession, et surtout les dangers d'un assouplissement prématuré comme ce fut le cas dans les années 80 sous l'ère Volcker. L'inflation ne montrant aucun signe de ralentissement, la Fed a encore relevé en septembre de 75 bp ses taux, à l'instar de la BCE, contrainte de suivre le même rythme de hausse que la banque centrale américaine afin d'enrayer la dépréciation de l'euro vs. US\$ liée au différentiel de taux d'intérêt. En effet, le dollar s'est apprécié de près de 20% contre les principales devises jusqu'à fin septembre à la faveur du cycle de hausse des taux le plus violent depuis les années 80, les taux directeurs ayant été relevé de 225 bp en 6 mois contre 125 bp en zone euro.

Les marchés actions ont vécu en septembre leur pire mois depuis mars 2020 avec une chute de 8,48% (MSCI World), les marchés obligataires n'étant pas en reste, puisqu'ils ont encore baissé de 5,14% sur le mois (Bloomberg Aggregate) pour signer leur pire 9 mois depuis 1949. Les gouvernements européens ont mis en place des boucliers tarifaires énergétiques pour contenir l'inflation et redonner du pouvoir d'achat aux ménages afin de prévenir le déclenchement d'une spirale prix-salaires qui imposerait un remède monétaire encore plus drastique. Ces soutiens budgétaires expliquent d'ailleurs les disparités en matière de chiffres d'inflation au sein de l'UE qui varient en septembre de 5,60% en France à plus de 20% dans les pays Baltes. Les marchés sont ensuite repartis à la hausse à partir de fin septembre jusqu'à fin novembre sur l'espoir d'une modération du rythme de hausse des taux, comme c'était déjà le cas au Canada et en Australie, même si les banques centrales continuent alors de marteler un discours de fermeté dans leur combat contre l'inflation. Les taux à 10 ans américains ont d'ailleurs culminé à 4,24% fin octobre, soit leur plus haut depuis 2008, pour se détendre face à la dégradation des perspectives de croissance mondiale. L'inversion de la courbe des taux (les taux à 2 ans supérieurs à ceux à 10 ans), signal généralement considéré comme annonciateur d'une récession, a renforcé le pessimisme des gérants de fonds, comme l'illustrent le niveau de liquidités record dans leur portefeuille depuis 2001 et la forte proportion de ceux-ci sous-pondérant désormais les actions. La reconduction sans surprise de Xi Jinping pour un 3ème mandat à la tête de la Chine n'a guère suscité d'espoirs d'abandon de la stratégie zéro-covid qui a pourtant plongé le pays dans une situation économique catastrophique, en raison des confinements à répétition depuis 3 ans, et alimenté la défiance de la population à l'égard des autorités. Aux USA, les chiffres encourageants de l'inflation globale d'octobre (4ème baisse consécutive depuis le pic de 9,1% de juin) ont alimenté les espoirs d'un ralentissement du cycle de hausse des taux, confortés aussi par le discours de Mr Powell indiquant que la hausse des taux en décembre pourrait être en effet plus faible qu'en novembre, tout en rappelant que l'inflation trop élevée justifiait la poursuite d'une politique restrictive pendant quelque temps. A l'inverse, la BCE a adopté un discours plus ferme, Mme Lagarde estimant que « le travail de la BCE était loin d'être fini », car elle serait « surprise



que l'inflation ait atteint un pic en zone euro ». Après deux mois de hausse, les marchés boursiers sont repartis à la baisse en décembre sur des craintes de récession, d'ailleurs étayées par les nouvelles prévisions économiques pessimistes de la Fed et de la BCE qui expliquent une hausse de taux limitée à 50 bp après plusieurs hausses consécutives de 75 bp. Les marchés ont réagi négativement aux discours de fermeté des banques centrales qui ont rappelé que les hausses de taux n'étaient pas finies et que leur lutte contre l'inflation s'inscrirait dans la durée, signifiant ainsi qu'une fois le taux terminal atteint, il pourrait se passer du temps avant d'envisager alors un assouplissement de la politique monétaire. Le taux terminal attendu aux USA pourrait dépasser 5% au 1er trimestre 2023 contre 4,6% prévu en septembre dernier, tandis qu'en zone euro, si ce taux terminal n'a pas été encore défini par la BCE, certains observateurs estiment qu'il pourrait atteindre 3,5% en juin 2023. La baisse des prix de l'énergie et de certains produits agricoles en fin d'année (le prix du gaz thermique est même revenu à ses niveaux pré-invasion de l'Ukraine après avoir été multiplié par 3 haut plus haut) laissent augurer un possible tassement de l'inflation, notamment en zone euro où les composantes énergie et produits alimentaires ont contribué pour les 2/3 de la hausse des prix à la consommation. Par ailleurs, la normalisation des chaînes d'approvisionnement dans un contexte sanitaire en nette amélioration, puis le récent revirement des autorités chinoises en faveur d'une réouverture totale du pays permettant le retour à un fonctionnement normal de l'industrie manufacturière devraient aussi aider à ralentir la hausse de l'inflation.

Sur l'année 2022, au terme d'un parcours très chaotique, les marchés actions ont affiché un recul de 17,4% (MSCI World), après avoir connu jusqu'à 22% de perte à fin septembre, alors que les marchés de taux terminent l'année sur leur pire performance depuis 1990 avec une baisse de 16,2% (Bloomberg Aggregate). Aucune classe d'actifs n'échappe à la déroute à l'exception de l'or (+6% en €) et des matières premières (+20,92% en € pour le Bloomberg Commodity Index). Les valeurs technologiques ont durement été touchées par la remontée des taux et la détérioration des perspectives économiques, chutant de 29% (Nasdaq en €), certaines valeurs phares comme Meta et Tesla perdant même plus de 60% sur l'année. Les actions européennes (-11,86% pour le MSCI Europe) ont fait mieux que les actions américaines (-14,37% pour le S&P 500 en €) grâce à un rattrapage au 2<sup>ème</sup> semestre (respectivement +4,30% et -0,73% en €). Seul le secteur de l'énergie surnage dans cette tempête boursière, avec des valeurs comme Exxon (+90% en €) et Halliburton (+83% en €) aux USA, tandis que Total Energies gagne 42% à Paris. Si les Fonds actions dans le monde ont connu en fin d'année une accélération des sorties de capitaux, les rachats nets sur l'année se limitent à 11 Mds US\$ pour l'année 2022 contre -298 Mds US\$ en 2020. La violence du relèvement des taux directeurs opéré par les banques centrales face à une inflation au plus haut en 40 ans a provoqué un effondrement historique des obligations souveraines de la zone euro qui terminent 2022 sur une baisse de 18,44% (iBoxx Eur Sovereign), plus mauvaise année depuis la création de l'UEM en 1999.

Tout au long de la première partie de l'année, nous avons réduit de façon considérable l'exposition aux valeurs de croissance du portefeuille que ce soit sur l'Europe ou les Etats-Unis. Le portefeuille est resté surpondéré sur la zone euro, notamment sur les valeurs sous-valorisées et bancaires, afin de tirer profit des anticipations de hausse de taux.

Nous avons au printemps accompagné les mouvements de marchés en tentant à l'aide de futures de profiter de la volatilité sur la période. Fin septembre, nous avons augmenté le niveau d'investissement du portefeuille, toujours à l'aide de futures et avons également profité des bas niveaux de valorisation atteints sur l'Asie pour renforcer à la marge cette partie du portefeuille. Notre observation d'un sentiment trop optimiste des investisseurs, au même titre que des données économiques en nette baisse nous ont incité à craindre que les marchés ne finissent par se concentrer sur des risques de récession plus violente que prévu. Nous avons dans cet esprit réduit le risque action en fin de période en cédant la plupart des positions en futures. Cet allègement a permis de traverser la correction de décembre de manière relativement très limitée.

## 4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

---

### 4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

1er janvier 2022

- Remplacement de l'indice "Eonia capitalisé" composant l'indicateur de référence composite du FCP par l'indice "ESTER capitalisé + 0,085"
- Mise en conformité du prospectus avec le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ».

Le fonds est exposé sur des titres russes, à ce jour valorisés à 0. La valeur liquidative sera susceptible de prendre en compte des ajustements de valeur en raison d'évènements économiques et politiques.

### 4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

**Table 1. Achats**

| Titres              | En euros       |
|---------------------|----------------|
| AVIVA INV.MON.C 4D  | 6 558 407,46 € |
| HSBC EURO ACTIONS I | 1 165 472,31 € |
| DNCA IN VAL EU IC   | 1 153 034,17 € |
| MANDAR.VALEUR I 4D  | 889 810,44 €   |

**Table 2. Ventes**

| Titres               | En euros       |
|----------------------|----------------|
| VIVA INV.MON.C 4D    | 5 317 256,73 € |
| EURO STOXX OPTIM ETF | 997 004,47 €   |
| MANDAR.VALEUR I 4D   | 820 761,10 €   |
| DIGITAL ST EUROP AC  | 705 809,01 €   |

### 4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

### 4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- Prêts de titres : -

- Emprunts de titres : -

- Prises en pension : -

- Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- Change à terme : -

- Future : -

- Options : -

- Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Type d'instruments                    | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Techniques de gestion efficace</b> |                                   |
| - Dépôts à terme                      | -                                 |
| - Actions                             | -                                 |
| - Obligations                         | -                                 |
| - OPCVM                               | -                                 |
| - Espèces (**)                        | -                                 |
| <b>Total</b>                          | -                                 |
| <b>Instrument financiers dérivés</b>  |                                   |
| - Dépôts à terme                      | -                                 |
| - Actions                             | -                                 |
| - Obligations                         | -                                 |
| - OPCVM                               | -                                 |
| - Espèces (**)                        | -                                 |
| <b>Total</b>                          | -                                 |

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels  | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| - Revenus (***)                 | -                                 |
| - Autres revenus                | -                                 |
| <b>Total des revenus</b>        | -                                 |
| - Frais opérationnels directs   | -                                 |
| - Frais opérationnels indirects | -                                 |
| - Autres frais                  | -                                 |
| <b>Total des frais</b>          | -                                 |

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

#### **4.4.1 Instruments financiers dérivés**

Néant.

#### **4.4.2 *Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC***

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### **4.5 Risque global**

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement.

#### **4.6 Informations sur les risques financiers**

Néant.

## 5. Informations réglementaires

---

### 5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

### 5.2 Exercice des droits de vote

#### 5.2.1 *Politique de vote*

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

#### 5.2.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).



Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

### 5.3 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM

- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire de situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

<sup>(1)</sup> : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

\* \* \*

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

| <b>R&amp;Co Asset Management Europe<br/>Exercice 2022</b> | <b>Nombre de<br/>collaborateurs</b> | <b>Rémunération<br/>Totale</b> | <b>Rémunération<br/>Fixe</b> | <b>Rémunération<br/>Variable</b> |
|---|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <b>Population Totale</b>                                  | <b>146</b>                          | <b>16,90</b>                   | <b>11,06</b>                 | <b>5,85</b>                      |
| <b>Population Régulée au titre de<br/>AIFM/UCITS</b>      | <b>36</b>                           | <b>8,08</b>                    |                              |                                  |
| <i>dont Gérants et Analystes</i>                          | <i>27</i>                           | <i>6,58</i>                    |                              |                                  |
| <i>dont Autre Population Régulée</i>                      | <i>9</i>                            | <i>1,50</i>                    |                              |                                  |

Données en millions d'Euros, bruts non chargés  
Effectifs en ETP

## 5.4 Frais d'intermédiation

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

## Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management Europe a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management Europe auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

### Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

## 5.5 Données SFDR (Article 6)

Le produit financier est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

## 6. Annexes

---

# **R-co OBJECTIF DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine  
75008 Paris

---

## **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif**

au 30 décembre 2022

## R-co OBJECTIF DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine  
75008 Paris

### Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif

au 30 décembre 2022

---

En notre qualité de commissaire aux comptes du Fonds Commun de Placement R-co OBJECTIF DYNAMIQUE et en application des dispositions prévues par l'article L 214-17 du Code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 décembre 2022 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPC acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPC acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

A Paris La Défense, le 6 février 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE



Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

| V A L E U R | STATUTS DOSSIER<br>VAL/LIGNE | QUANTITE ET<br>EXPR. QUANTITE | DEV<br>COT | P.R.U EN DEVISE<br>ET EXPR. COURS | DATE<br>COTA | COURS<br>VALEUR | I<br>F | <-----><br>PRIX REVIENT TOTA | Devise du portefeuille<br>VALEUR BOURSIERE | COUPON COURU TOTA | >-----><br>PLUS OU MOINS VAL | PRCT<br>ACT NET |
|-------------|------------------------------|-------------------------------|------------|-----------------------------------|--------------|-----------------|--------|------------------------------|--|-------------------|------------------------------|-----------------|
|-------------|------------------------------|-------------------------------|------------|-----------------------------------|--------------|-----------------|--------|------------------------------|--|-------------------|------------------------------|-----------------|

III - Titres d'OPCVM

OPCVM français à vocation générale

DEVISE VALEUR : EUR EURO

|  |                     |        |       |             |            |           |   |              |              |              |            |            |       |
|--|---------------------|--------|-------|-------------|------------|-----------|---|--------------|--------------|--------------|------------|------------|-------|
| FR0012353407                               | HSBC EURO ACTIONS I | 750.   | P EUR | 1553.9631   | M 29/12/22 | 1483.35   | 5 | 1,165,472.31 | 1,112,512.50 | 0.00         | -52,959.81 | 6.88       |       |
| FR0010558841                               | MANDAR. VALEUR I 4D | 110.   | P EUR | 5807.5999   | M 29/12/22 | 5738.83   | 0 | 638,835.99   | 631,271.30   | 0.00         | -7,564.69  | 3.90       |       |
| FR0010839555                               | R-CO CVICT EQ VAL I | 5.9371 | P EUR | 166561.8922 | M 29/12/22 | 168845.21 | 5 | 988,894.61   | 1,002,450.90 | 0.00         | 13,556.29  | 6.20       |       |
| <b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</b> |                     |        |       |             |            |           |   |              |              |              |            |            |       |
|  |                     |        |       |             |            |           |   | CUMUL (EUR)  | 2,793,202.91 | 2,746,234.70 | 0.00       | -46,968.21 | 16.97 |

OPCVM européens coordonnés et assimilables

DEVISE VALEUR : EUR EURO

|  |                      |          |       |           |            |         |   |              |              |              |             |             |       |
|--|----------------------|----------|-------|-----------|------------|---------|---|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------|
| FR0000985558                               | AVIVA INV. MON. C 4D | 1,375.   | P EUR | 2210.2091 | M 29/12/22 | 2213.53 | 0 | 3,039,037.54 | 3,043,603.75 | 0.00         | 4,566.21    | 18.81       |       |
| FR0013289535                               | BDL CONVICTIONS I    | 1,100.   | P EUR | 1117.0743 | M 29/12/22 | 1195.51 | 5 | 1,228,781.68 | 1,315,061.00 | 0.00         | 86,279.32   | 8.13        |       |
| LU0090784017                               | DIGITAL ST EUROP AC  | 500.     | P EUR | 1080.2796 | M 29/12/22 | 1089.35 | 0 | 540,139.82   | 544,675.00   | 0.00         | 4,535.18    | 3.37        |       |
| LU0284395984                               | DNCA IN VAL EU IC    | 5,700.   | P EUR | 202.2867  | M 29/12/22 | 199.29  | 0 | 1,153,034.17 | 1,135,953.00 | 0.00         | -17,081.17  | 7.02        |       |
| IE00B3Q19T94                               | EURO STOXX OPTIM ETF | 16,000.  | P EUR | 54.0284   | M 29/12/22 | 63.4806 | Y | 864,454.05   | 1,015,689.60 | 0.00         | 151,235.55  | 6.28        |       |
| IE00B3CCJB88                               | GUIN. GL. EN. EUR DD | 100,000. | P EUR | 8.1374    | M 29/12/22 | 12.4459 | 0 | 813,737.87   | 1,244,590.00 | 0.00         | 430,852.13  | 7.69        |       |
| LU0129489489                               | JPMF EA EU EQ CC     | 23,000.  | P EUR | 19.2281   | M 30/12/22 | 5.07    | E | 442,247.35   | 116,610.00   | 0.00         | -325,637.35 | 0.72        |       |
| LU1923627092                               | MUL-LYXOR MSCI RUSSI | 12,092.  | P EUR | 36.4882   | M 30/12/22 | 0.      | E | 441,214.79   | 0.00         | 0.00         | -441,214.79 | 0.00        |       |
| LU0340558823                               | PICTET TIMBER I EUR  | 1,900.   | P EUR | 245.9799  | M 30/12/22 | 226.73  | 0 | 467,361.80   | 430,787.00   | 0.00         | -36,574.80  | 2.66        |       |
| <b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</b> |                      |          |       |           |            |         |   |              |              |              |             |             |       |
|  |                      |          |       |           |            |         |   | CUMUL (EUR)  | 8,990,009.07 | 8,846,969.35 | 0.00        | -143,039.72 | 54.68 |

DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US

|   |                      |         |       |           |            |          |   |             |              |              |            |           |       |
|---|----------------------|---------|-------|-----------|------------|----------|---|-------------|--------------|--------------|------------|-----------|-------|
| LU0849851471                                    | ABN MM A US EQ IC    | 4,300.  | P USD | 267.8521  | M 29/12/22 | 248.499  | 0 | 995,597.80  | 1,001,824.21 | 0.00         | 6,226.41   | 6.19      |       |
| IE0031814852                                    | FIRST ST GR CH I     | 4,485.  | P USD | 143.2275  | M 30/12/22 | 121.5117 | 0 | 543,428.95  | 510,950.66   | 0.00         | -32,478.29 | 3.16      |       |
| LU0345776172                                    | IGS ASIAN I C.3DEC   | 22,878. | P USD | 33.3373   | M 30/12/22 | 30.52    | Y | 677,128.58  | 654,637.69   | 0.00         | -22,490.89 | 4.05      |       |
| LU0360484686                                    | MSIF US ADVANT. Z C  | 5,500.  | P USD | 94.8095   | M 30/12/22 | 81.75    | 0 | 491,809.19  | 421,549.78   | 0.00         | -70,259.41 | 2.61      |       |
| LU1079841513                                    | OSS SHL BRC CP \$    | 800.    | P USD | 1064.8628 | M 29/12/22 | 1005.317 | Y | 721,270.01  | 754,034.88   | 0.00         | 32,764.87  | 4.66      |       |
| LU0429319345                                    | TROME LC EQ A ACC    | 15,000. | P USD | 38.6045   | M 30/12/22 | 43.77    | 0 | 497,572.16  | 615,554.10   | 0.00         | 117,981.94 | 3.80      |       |
| LU0225244705                                    | WPS SELECT GROWTH IC | 60.     | P USD | 8840.974  | M 29/12/22 | 8522.67  | 0 | 493,892.60  | 479,430.15   | 0.00         | -14,462.45 | 2.96      |       |
| <b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US</b> |                      |         |       |           |            |          |   |             |              |              |            |           |       |
|   |                      |         |       |           |            |          |   | CUMUL (EUR) | 4,420,699.29 | 4,437,981.47 | 0.00       | 17,282.18 | 27.43 |

III - Titres d'OPCVM

|  |  |  |  |  |  |  |  |             |               |               |      |             |       |
|--|--|--|--|--|--|--|--|-------------|---------------|---------------|------|-------------|-------|
|  |  |  |  |  |  |  |  | CUMUL (EUR) | 16,203,911.27 | 16,031,185.52 | 0.00 | -172,725.75 | 99.08 |
|--|--|--|--|--|--|--|--|-------------|---------------|---------------|------|-------------|-------|

VI - ENGAGEMENTS SUR MARCHES A TERME

Engagements à terme fermes

Futures étrangers

SOUS-JACENT : SX5E DJ STOXX50 E

|          |                    |     |     |        |            |       |   |      |            |      |            |       |
|----------|--------------------|-----|-----|--------|------------|-------|---|------|------------|------|------------|-------|
| IVG___H3 | EURO STOXX 50 0323 | 20. | EUR | 3967.5 | M 30/12/22 | 3785. | 4 | 0.00 | -36,500.00 | 0.00 | -36,500.00 | -0.23 |
|----------|--------------------|-----|-----|--------|------------|-------|---|------|------------|------|------------|-------|



Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

| V A L E U R  | STATUTS DOSSIER | QUANTITE ET    | DEV | P.R.U EN DEVISE | DATE  | COURS  | I | Devise du portefeuille |                  |                   |        | PRCT                      |
|--|-----------------|----------------|-----|-----------------|-------|--------|---|------------------------|------------------|-------------------|--------|---------------------------|
| VAL/LIGNE  |                 | EXPR. QUANTITE | COT | ET EXPR. COURS  | COTA  | VALEUR | F | <----->                | VALEUR BOURSIERE | COUPON COURU TOTA | -----> | PLUS OU MOINS VAL ACT NET |
| <b>PORTEFEUILLE : R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE (168026)</b> |                 |                |     |                 |       |        |   |                        |                  |                   |        |                           |
|  |                 |                |     |                 | (EUR) |        |   | 16,389,812.96          | 16,180,181.28    | 0.00              |        | -209,631.68 100.00        |

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 15,994,685.52

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 842.3 EUR

Frais de gestion charge Entreprise

Frais maximum notice : 842.3 EUR

| Part                                | Devise              | Actif net     | Nombre de parts | Valeur liquidative | Coefficient | Coeff resultat | Change  | Prix std Souscript. | Prix std Rachat |
|-------------------------------------|---------------------|---------------|-----------------|--------------------|-------------|----------------|---------|---------------------|-----------------|
| C1 FR0013183308 R-CO OBJECTIF DYNAM | EUR                 | 16,180,181.28 | 134,420.108     | 120.37             | 100.        |                |         | 123.98              | 120.37          |
| Actif net total en EUR :            |                     | 16,180,181.28 |                 |                    |             |                |         |                     |                 |
| Precedente VL en date du 29/12/22 : |                     |               |                 |                    |             |                |         |                     |                 |
| C1                                  | R-CO OBJECTIF DYNAM |               | Prec. VL :      | 119.93             | (EUR)       | Variation :    | +0.367% |                     |                 |

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 168026 R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

## COURS DES DEVICES UTILISEES

|                    | par la valorisation |            | par l'inventaire |    | par la valorisation précédente |            | variation |         |
|--------------------|---------------------|------------|------------------|----|--------------------------------|------------|-----------|---------|
| Cours EUR en GBP : | 0.88693             | cotation : | 30/12/22         | 0. | 0.88549                        | cotation : | 29/12/22  | 0.16262 |
| Cours EUR en USD : | 1.0666              | cotation : | 30/12/22         | 0. | 1.0649                         | cotation : | 29/12/22  | 0.15964 |

## COURS INVERSEES DES DEVICES UTILISEES

|                    | par la valorisation |            | par l'inventaire |    | par la valorisation précédente |            |          |
|--------------------|---------------------|------------|------------------|----|--------------------------------|------------|----------|
| Cours GBP en EUR : | 1.1274846943        | cotation : | 30/12/22         | 0. | 1.1293182305                   | cotation : | 29/12/22 |
| Cours USD en EUR : | 0.9375585974        | cotation : | 30/12/22         | 0. | 0.9390553103                   | cotation : | 29/12/22 |

# **R-co OBJECTIF DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

## R-co OBJECTIF DYNAMIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

---

Aux porteurs de parts du FCP R-co OBJECTIF DYNAMIQUE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co OBJECTIF DYNAMIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes



d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield-shaped logo with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'O. Galienne'.

Olivier GALIENNE

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>DÉPÔTS</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>  | <b>16 067 685,52</b> | <b>15 265 191,53</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres de créances négociables   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres titres de créances  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   | <b>16 031 185,52</b> | <b>15 209 291,53</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                      | 16 031 185,52        | 15 209 291,53        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres organismes non européens  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés   | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Instruments financiers à terme</b>  | <b>36 500,00</b>     | <b>55 900,00</b>     |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 36 500,00            | 55 900,00            |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>CRÉANCES</b>  | <b>119 780,89</b>    | <b>194 141,14</b>    |
| Opérations de change à terme de devises  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres   | 119 780,89           | 194 141,14           |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>  | <b>106 102,71</b>    | <b>1 539 484,61</b>  |
| Liquidités   | 106 102,71           | 1 539 484,61         |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>  | <b>16 293 569,12</b> | <b>16 998 817,28</b> |

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                     |                      |                      |
| Capital   | 16 307 230,40        | 15 592 220,83        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau (a)  | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)             | 169 110,24           | 1 432 465,95         |
| Résultat de l'exercice (a,b)                                | -296 159,36          | -267 764,36          |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>                         | <b>16 180 181,28</b> | <b>16 756 922,42</b> |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i>               |                      |                      |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                               | <b>36 500,00</b>     | <b>55 900,00</b>     |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Instrument financiers à terme                               | 36 500,00            | 55 900,00            |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 36 500,00            | 55 900,00            |
| Autres opérations   | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>DETTES</b>   | <b>74 694,87</b>     | <b>185 994,86</b>    |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres  | 74 694,87            | 185 994,86           |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                   | <b>2 192,97</b>      | <b>0,00</b>          |
| Concours bancaires courants                                 | 2 192,97             | 0,00                 |
| Emprunts  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                      | <b>16 293 569,12</b> | <b>16 998 817,28</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

|   | 30/12/2022 | 31/12/2021   |
|---|------------|--------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 |            |              |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |            |              |
| Engagement sur marché de gré à gré              |            |              |
| Autres engagements                              |            |              |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        |            |              |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés |            |              |
| Contrats futures                                |            |              |
| EURO STOXX 50 0322                              | 0,00       | 1 715 000,00 |
| EURO STOXX 50 0323                              | 757 000,00 | 0,00         |
| Engagement sur marché de gré à gré              |            |              |
| Autres engagements                              |            |              |

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

|   | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                      |                    |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                   | 4 781,21           | 0,00               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                      | 0,00               | 4 934,11           |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                  | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur titres de créances                                 | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres     | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur instruments financiers à terme                     | 0,00               | 0,00               |
| Autres produits financiers                                      | 0,00               | 5 076,61           |
| <b>TOTAL (1)</b>  | <b>4 781,21</b>    | <b>10 010,72</b>   |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                       |                    |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres      | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur instruments financiers à terme                      | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur dettes financières                                  | 2 254,61           | 1 689,74           |
| Autres charges financières                                      | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (2)</b>  | <b>2 254,61</b>    | <b>1 689,74</b>    |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>              | <b>2 526,60</b>    | <b>8 320,98</b>    |
| Autres produits (3)   | 0,00               | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)            | 278 036,84         | 253 628,66         |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b> | <b>-275 510,24</b> | <b>-245 307,68</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5)                    | -20 649,12         | -22 456,68         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)         | 0,00               | 0,00               |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>                         | <b>-296 159,36</b> | <b>-267 764,36</b> |

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013183308 - Part R-CO OBJECTIF DYNAMIQUE : Taux de frais maximum de 1,90% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.



## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

| <b>Part(s)</b>                   | <b>Affectation du résultat net</b> | <b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b> |
|----------------------------------|------------------------------------|--|
| Parts R-CO OBJECTIF<br>DYNAMIQUE | Capitalisation                     | Capitalisation   |

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>  | <b>16 756 922,42</b> | <b>12 364 732,75</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)   | 3 531 800,34         | 3 281 991,21         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -1 083 280,82        | -1 005 109,52        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 377 456,82           | 1 438 477,85         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -74 518,14           | -5 167,67            |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | 257 625,43           | 90 783,48            |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | -487 761,72          | -250 029,41          |
| Frais de transactions   | -2 218,37            | -2 842,20            |
| Différences de change   | 232 005,95           | 263 130,62           |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -2 959 890,39        | 778 637,64           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | <i>-477 038,80</i>   | <i>2 482 851,59</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | <i>-2 482 851,59</i> | <i>-1 704 213,95</i> |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   | -92 400,00           | 47 675,35            |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | <i>-36 500,00</i>    | <i>55 900,00</i>     |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | <i>-55 900,00</i>    | <i>-8 224,65</i>     |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | -275 510,24          | -245 307,68          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments   | -50,00 (**)          | -50,00 (*)           |
| <b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>  | <b>16 180 181,28</b> | <b>16 756 922,42</b> |

(\*) 31.12.2021: Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

(\*\*) 30.12.2022: Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50 €

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

|   | Montant           | %           |
|---|-------------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>  |                   |             |
| <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                |                   |             |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES                 | 0,00              | 0,00        |
| <b>TITRES DE CRÉANCES</b>                               |                   |             |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES                                | 0,00              | 0,00        |
| <b>PASSIF</b>   |                   |             |
| <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b> |                   |             |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS  | 0,00              | 0,00        |
| <b>HORS-BILAN</b>                                       |                   |             |
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                         |                   |             |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE                          | 0,00              | 0,00        |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                                |                   |             |
| Actions   | 757 000,00        | 4,68        |
| <b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>                          | <b>757 000,00</b> | <b>4,68</b> |

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres     | %    |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|------------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |           |      |               |      |                |      |            |      |
| Dépôts                            | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 106 102,71 | 0,66 |
| <b>PASSIF</b>                     |           |      |               |      |                |      |            |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 2 192,97   | 0,01 |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |           |      |               |      |                |      |            |      |
| Opérations de couverture          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

|                                   | < 3 mois   | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                            | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 106 102,71 | 0,66 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>                     |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 2 192,97   | 0,01 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture          | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

|  | Devise 1<br>USD |       | Devise 2<br>GBP |      | Devise 3 |      | Devise N<br>Autre(s) |      |
|--|-----------------|-------|-----------------|------|----------|------|----------------------|------|
|  | Montant         | %     | Montant         | %    | Montant  | %    | Montant              | %    |
| <b>ACTIF</b>                                     |                 |       |                 |      |          |      |                      |      |
| Dépôts   | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| OPC  | 4 437 981,47    | 27,43 | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Créances   | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00  | 9 027,04        | 0,06 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>                                    |                 |       |                 |      |          |      |                      |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Dettes   | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 2 192,94        | 0,01  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                                |                 |       |                 |      |          |      |                      |      |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00  | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

|                                 | Nature de débit/crédit           | 30/12/2022        |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------|
| <b>CRÉANCES</b>                 |                                  |                   |
|                                 | Souscriptions à recevoir         | 35 071,49         |
|                                 | Rétrocession de frais de gestion | 5 012,50          |
|                                 | Dépôts de garantie en espèces    | 79 696,90         |
| <b>TOTAL DES CRÉANCES</b>       |                                  | <b>119 780,89</b> |
| <b>DETTES</b>                   |                                  |                   |
|                                 | Frais de gestion fixe            | 74 694,87         |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>         |                                  | <b>74 694,87</b>  |
| <b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b> |                                  | <b>45 086,02</b>  |

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

|   | En parts     | En montant    |
|---|--------------|---------------|
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 28 419,2740  | 3 531 800,34  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -8 777,4470  | -1 083 280,82 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 19 641,8270  | 2 448 519,52  |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 134 420,1080 |               |

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

|   | En montant |
|---|------------|
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00       |
| Commissions de souscription acquises                        | 0,00       |
| Commissions de rachat acquises                              | 0,00       |

### 3.7. FRAIS DE GESTION

|                                       | 30/12/2022 |
|---------------------------------------|------------|
| Commissions de garantie               | 0,00       |
| Frais de gestion fixes                | 294 465,69 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,90       |
| Rétrocessions des frais de gestion    | 16 428,85  |

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                                 | 30/12/2022          |
|-----------------------------------|--------------|---|---------------------|
| Actions                           |              |   | 0,00                |
| Obligations                       |              |   | 0,00                |
| TCN                               |              |   | 0,00                |
| OPC                               |              |   | 1 002 450,90        |
|                                   | FR0010839555 | R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR | 1 002 450,90        |
| Instruments financiers à terme    |              |   | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |   | <b>1 002 450,90</b> |



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

|                                  | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b> |                    |                    |
| Report à nouveau                 | 0,00               | 0,00               |
| Résultat                         | -296 159,36        | -267 764,36        |
| <b>Total</b>                     | <b>-296 159,36</b> | <b>-267 764,36</b> |

|                                | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Affectation</b>             |                    |                    |
| Distribution                   | 0,00               | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00               | 0,00               |
| Capitalisation                 | -296 159,36        | -267 764,36        |
| <b>Total</b>                   | <b>-296 159,36</b> | <b>-267 764,36</b> |

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b>   |
|---|-------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                              |                   |                     |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées       | 0,00              | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                     | 169 110,24        | 1 432 465,95        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00              | 0,00                |
| <b>Total</b>  | <b>169 110,24</b> | <b>1 432 465,95</b> |

|   | <b>30/12/2022</b> | <b>31/12/2021</b>   |
|---|-------------------|---------------------|
| <b>Affectation</b>                          |                   |                     |
| Distribution                                | 0,00              | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00              | 0,00                |
| Capitalisation                              | 169 110,24        | 1 432 465,95        |
| <b>Total</b>                                | <b>169 110,24</b> | <b>1 432 465,95</b> |

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

|   | 31/12/2018   | 31/12/2019    | 31/12/2020    | 31/12/2021    | 30/12/2022    |
|---|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Actif net en EUR                              | 9 401 734,28 | 11 796 739,53 | 12 364 732,75 | 16 756 922,42 | 16 180 181,28 |
| Nombre de titres                              | 97 004,9650  | 100 816,1440  | 98 585,9540   | 114 778,2810  | 134 420,1080  |
| Valeur liquidative unitaire                   | 96,92        | 117,01        | 125,42        | 145,99        | 120,37        |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -1,70        | -0,17         | 7,82          | 12,48         | 1,25          |
| Capitalisation unitaire sur résultat          | -1,97        | -1,75         | -1,82         | -2,33         | -2,20         |

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net   |
|--|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| <b>Organismes de placement collectif</b>   |        |                     |                      |               |
| <b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>       |        |                     |                      |               |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                      |               |
| AVIVA INV.MON.PART C FCP 4 DEC   | EUR    | 1 375               | 3 043 603,75         | 18,81         |
| BDL CONVICTIONS I  | EUR    | 1 100               | 1 315 061,00         | 8,13          |
| HSBC EURO ACTIONS IC   | EUR    | 750                 | 1 112 512,50         | 6,88          |
| MANDARINE VALEUR I 4DEC  | EUR    | 110                 | 631 271,30           | 3,90          |
| R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO I EUR  | EUR    | 5,9371              | 1 002 450,90         | 6,19          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>7 104 899,45</b>  | <b>43,91</b>  |
| <b>IRLANDE</b>   |        |                     |                      |               |
| EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF   | EUR    | 16 000              | 1 015 689,60         | 6,28          |
| FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I   | USD    | 4 485               | 510 950,66           | 3,16          |
| GUIN.GLOBAL ENERGY CL.D EUR D  | EUR    | 100 000             | 1 244 590,00         | 7,69          |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>   |        |                     | <b>2 771 230,26</b>  | <b>17,13</b>  |
| <b>LUXEMBOURG</b>  |        |                     |                      |               |
| ABN AMRO MM ARIST US-I USD   | USD    | 4 300               | 1 001 824,21         | 6,19          |
| COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C   | USD    | 60                  | 479 430,15           | 2,96          |
| DIGITAL ST EUROP AC  | EUR    | 500                 | 544 675,00           | 3,36          |
| DNCA INVEST VALUE EUROPE IC  | EUR    | 5 700               | 1 135 953,00         | 7,02          |
| IGS ASIAN EQ.CL.I USD C.3DEC   | USD    | 22 878              | 654 637,69           | 4,05          |
| JPM FDS EAST.EUROPE EQ.CL.C C.   | EUR    | 23 000              | 116 610,00           | 0,72          |
| MISF US ADVANTAGE FD CL.Z CAP.   | USD    | 5 500               | 421 549,78           | 2,61          |
| MUL-LYXOR MSCI RUSSIA UCITS ETF  | EUR    | 12 092              | 0,00                 | 0,00          |
| Ossiam Shiller Barclays Cape® US Sector Value TR 1C (USD)  | USD    | 800                 | 754 034,88           | 4,66          |
| PICTET TIMBER CL.I EUR   | EUR    | 1 900               | 430 787,00           | 2,67          |
| TROWE PRICE-LARG CAP EQ A ACC  | USD    | 15 000              | 615 554,10           | 3,80          |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>  |        |                     | <b>6 155 055,81</b>  | <b>38,04</b>  |
| <b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b> |        |                     | <b>16 031 185,52</b> | <b>99,08</b>  |
| <b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>   |        |                     | <b>16 031 185,52</b> | <b>99,08</b>  |
| <b>Instruments financier à terme</b>   |        |                     |                      |               |
| <b>Engagements à terme fermes</b>  |        |                     |                      |               |
| <b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>  |        |                     |                      |               |
| EURO STOXX 50 0323   | EUR    | 20                  | -36 500,00           | -0,23         |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>                                  |        |                     | <b>-36 500,00</b>    | <b>-0,23</b>  |
| <b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>  |        |                     | <b>-36 500,00</b>    | <b>-0,23</b>  |
| <b>TOTAL Instruments financier à terme</b>   |        |                     | <b>-36 500,00</b>    | <b>-0,23</b>  |
| <b>Appel de marge</b>  |        |                     |                      |               |
| APPEL MARGE CACEIS   | EUR    | 36 500              | 36 500,00            | 0,23          |
| <b>TOTAL Appel de marge</b>  |        |                     | <b>36 500,00</b>     | <b>0,23</b>   |
| <b>Créances</b>  |        |                     | <b>119 780,89</b>    | <b>0,74</b>   |
| <b>Dettes</b>  |        |                     | <b>-74 694,87</b>    | <b>-0,46</b>  |
| <b>Comptes financiers</b>  |        |                     | <b>103 909,74</b>    | <b>0,64</b>   |
| <b>Actif net</b>   |        |                     | <b>16 180 181,28</b> | <b>100,00</b> |

